

Consigne à distribuer à chaque syndiqué votant, avec son matériel de vote, après découpage

Comment voter ?

Chaque adhérent-e dispose du matériel nécessaire : 2 enveloppes et 1 bulletin de vote. Il.elle émet **4 votes sur le même bulletin** :

- Vote n°1 pour l'une des listes se présentant à la CA Nationale (vote d'orientation national);
- Vote n°2 pour un groupe de candidats (Titulaire et Suppléant) au secrétariat de la catégorie à laquelle il.elle appartient (vote de catégorie)
- Vote n°3 pour l'une des listes se présentant à la CA Académique (vote d'orientation académique)
- Vote n°4 pour l'une des listes se présentant au bureau départemental (vote d'orientation départemental)

Attention : un vote exprimé en faveur de candidats au secrétariat d'une catégorie autre que celle du votant est nul. Les autres votes du bulletin restent valables.

Le vote est individuel et à bulletin secret.

Il s'effectue **sous double enveloppe** :

- Remplir un bulletin (4 votes)
 - L'insérer dans une enveloppe (intérieure) qui restera vierge
 - Glisser le tout dans une 2ème enveloppe cachetée (extérieure)
 - Indiquez **votre nom** et **catégorie** et **apposez votre signature** sur l'enveloppe extérieure
 - **Émargez** sur la liste des électeurs en face de votre nom et catégorie
-

Comment voter ?

Chaque adhérent-e dispose du matériel nécessaire : 2 enveloppes et 1 bulletin de vote. Il.elle émet **4 votes sur le même bulletin** :

- Vote n°1 pour l'une des 4 listes se présentant à la CA Nationale (vote d'orientation national);
- Vote n°2 pour un groupe de candidats (Titulaire et Suppléant) au secrétariat de la catégorie à laquelle il.elle appartient (vote de catégorie)
- Vote n°3 pour l'une des 2 listes se présentant à la CA Académique (vote d'orientation académique)
- Vote n°4 pour l'une des listes se présentant au bureau départemental (vote d'orientation départemental)

Attention : un vote exprimé en faveur de candidats au secrétariat d'une catégorie autre que celle du votant est nul. Les autres votes du bulletin restent valables.

Le vote est individuel et à bulletin secret.

Il s'effectue **sous double enveloppe** :

- Remplir un bulletin (4 votes)
 - L'insérer dans une enveloppe (intérieure) qui restera vierge
 - Glisser le tout dans une 2ème enveloppe cachetée (extérieure)
 - Indiquez **votre nom** et **catégorie** et **apposez votre signature** sur l'enveloppe extérieure
 - **Émargez** sur la liste des électeurs en face de votre nom et catégorie
-

Comment voter ?

Chaque adhérent-e dispose du matériel nécessaire : 2 enveloppes et 1 bulletin de vote. Il.elle émet **4 votes sur le même bulletin** :

- Vote n°1 pour l'une des 4 listes se présentant à la CA Nationale (vote d'orientation national);
- Vote n°2 pour un groupe de candidats (Titulaire et Suppléant) au secrétariat de la catégorie à laquelle il.elle appartient (vote de catégorie)
- Vote n°3 pour l'une des 2 listes se présentant à la CA Académique (vote d'orientation académique)
- Vote n°4 pour l'une des listes se présentant au bureau départemental (vote d'orientation départemental)

Attention : un vote exprimé en faveur de candidats au secrétariat d'une catégorie autre que celle du votant est nul. Les autres votes du bulletin restent valables.

Le vote est individuel et à bulletin secret.

Il s'effectue **sous double enveloppe** :

- Remplir un bulletin (4 votes)
- L'insérer dans une enveloppe (intérieure) qui restera vierge
- Glisser le tout dans une 2ème enveloppe cachetée (extérieure)
- Indiquez **votre nom** et **catégorie** et **apposez votre signature** sur l'enveloppe extérieure
- **Émargez** sur la liste des électeurs en face de votre nom et catégorie